Pour un projet urbain participatif

La participation des habitants dans le projet urbain de Saint Sulpice-la-Forêt - Yann Huaumé, Maire

Le contexte communal

- Commune de 1500 habitants au Nord-Est de Rennes - Rennes Métropole

- L'équipe municipale a été élue en 2014, C'est une première expérience de mandat pour l'ensemble des colistiers.

- Une équipe et un programme municipal qui s'est construit durant la campagne à partir « d'ateliers citoyens ». Un engagement fort pris sur la « Démocratie Locale » qui se concrétise, de manière transversale, dans l'ensemble des actions engagées.

- Le PLU à plus de 10 ans et aucune étude n'est disponible concernant les enjeux de renouvellement urbain, d'aménagement du centre bourg, de maillage viaire, de diagnostics d'usage ou patrimonial…

- Des évolutions réglementaires relatives à l'urbanisme, une nouvelle organisation des territoires, des enjeux sociétaux qui nécessitent de repenser le développement de la commune dans son territoire.

  ↳ Un « projet urbain » est à inventer à partir d'une question simple en apparence :

  « Comment imaginez-vous St Sulpice dans 15 ans en terme d'urbanisme ? ».

PROLOGUE : Séminaires d'élus

1er Séminaire des élus le 30 Aout 2014 > Thème : « Identité de la commune »

Contenu

- Appréhender le concept de territorialité (G. Di Méo, 1998), d'identité territoriale,
- Identifier les questionnements et représentations,
- Élaborer une vision stratégique territoriale articulée autour de l'identité de la commune d'aujourd'hui et de demain.

Méthode d'animation

- Photo langage : réalisation de tableaux (A3) en binôme > fabrication de poster de la commune
- Jeux d'écriture, en collectif et individuel, partant de récits et aboutissant à des définitions

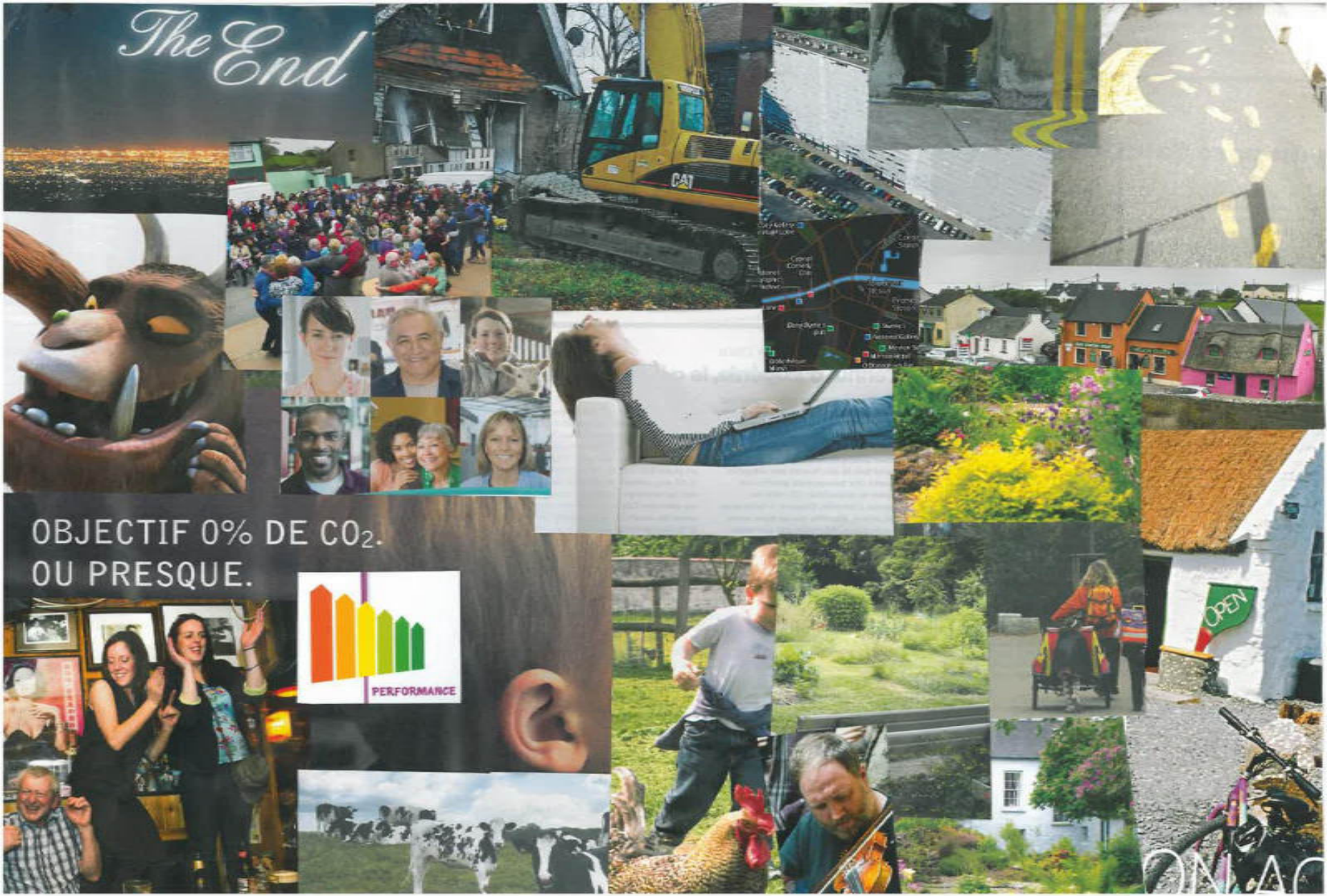
The End
OBJECTIF 0% DE CO_2.
OU PRESQUE.
PERFORMANCE
OPEN

PROLOGUE : Séminaires d'élus

2ème séminaire des élus le 17 Octobre 2015 > La ville de demain

Contenu

- Préparer la vision collective des élus sur la question de l'étude de renouvellement urbain
- Partager notre représentation d'une société en 2030>2050 (Post carbone…) et petites idées à faire germer
- Contextualiser l'urbanisme d'aujourd'hui et de demain
- **Préparer la démocratie participative sur le sujet : "étape de travail intermédiaire"** **:** Enjeux et niveaux attendus (pour les habitants <u>et</u> pour nous)

Méthode d'animation

- Temps de travail "doutes et certitudes" (individuel>collectif) puis capitalisation de questions via post-it > structuration des grandes questions de la société de demain.
- Création d'un manifeste = *"considérant que > nous engageons à > approuvons > demandons que"* :

PROLOGUE : Séminaires d'élus

3 ème Séminaire des élus du 28 Novembre 2015 > La co-écriture (avec l'Audiar) de la démarche de concertation ; Définition du périmètre de la mission

Contenu

- le niveau attendu de participation : information, coproduction , co décision;
- les thématiques choisies ;
- la posture des élus
- modalités des ateliers

Méthode d'animation

<u>- Atelier participatif dans lequel les élus ont été questionnés :</u>

« Pour vous les ateliers seront réussis si et seulement si … ? Parmi ces dix thèmes, quels sont selon-vous les 2-3 thèmes qui devront être prioritairement traités par les ateliers ? … »

- Temps d'échanges durant lequel ont été discutées le planning, le nombre d'ateliers et contenu, l'organisation matérielle (salle, communication)…

Les objectifs du projet

- Réfléchir collectivement aux futurs aménagements urbains
- Construire un savoir commun sur le sujet, permettre l'appropriation du sujet par chacun
- Proposer un véritable espace d'expression et d'action aux habitants, qui peuvent discuter et débattre des évolutions futures de la commune
- Mettre en œuvre de manière régulièrement, sur plusieurs mois, une démarche de concertation

3 Dimensions essentielles au projet

1- Le Sens > Dimension Politique et Posture

Mettre les habitants au cœur des discussions, en amont de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et du Renouvellement Urbain,

Le projet comportent des outils qui permettent « d'aller vers » les habitants et non l'inverse.

Appréhender collectivement l'environnement institutionnel et réglementaire permet la définition d'un « cadre commun du pouvoir d'agir ».

2- Processus > Démarche et méthodes

Chaque préparation de rencontre avec les habitants fait l'objet de réunions préalables entre la commune et l'AUDIAR afin de définir ensemble les méthodes et outils les plus adaptés aux objectifs attendus de chaque rencontre.

L'équipe municipale avec l'AUDIAR s'est efforcée de ne pas proposer des constats et/ou des idées de « projets à vérifier » mais bien des méthodes d'animation de réunions permettant de faire ressortir le « savoir » des personnes participantes.

3- Contenu > Les savoirs

Chaque rencontre, durant laquelle il émane du « savoir », fait l'objet de comptes rendus exhaustifs, de synthèses dans des formats différents (écrits, visuels, cartes…). Ceux-ci sont mis en ligne et présentés à chaque étape de la concertation.

Le triptyque de la concertation

Des **interactions** constantes entre les acteurs de la concertation !

La démarche

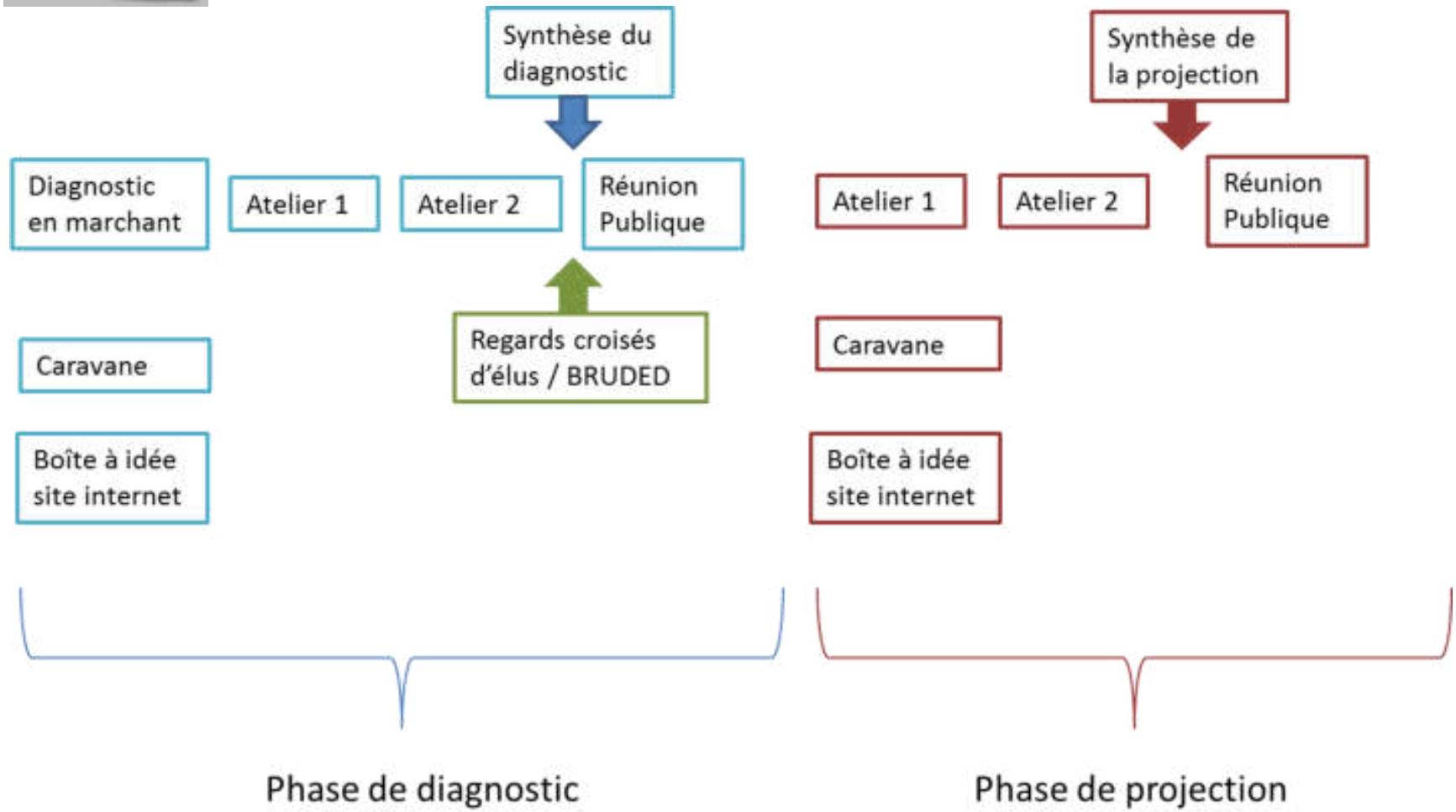
Synthèse du diagnostic
Synthèse de la projection
Diagnostic en marchant
Atelier 1
Atelier 2
Réunion Publique
Atelier 1
Atelier 2
Réunion Publique
Caravane
Regards croisés d'élus / BRUDED
Caravane
Boîte à idée site internet
Boîte à idée site internet
Phase de diagnostic
Phase de projection

Contexte intercommunal / PLUi Rennes Métropole

Rapport de présentation

Commun aux 43 communes

PADD

Commun aux 43 communes

OAP

1 doc / commune

Règlement graphique et littéral

Commun aux 43 communes

Contexte communal /Etude de renouvellement urbain par l'AUDIAR

Diagnostic et définition des enjeux urbains

[...]

Définition du projet urbain de la commune

Démarche participative

Phase 1
Diagnostic partagé

Phase 2
Projet

Autre action à mettre en œuvre si ce n'est pas le PLUi qui peut y répondre

La démarche mise en œuvre

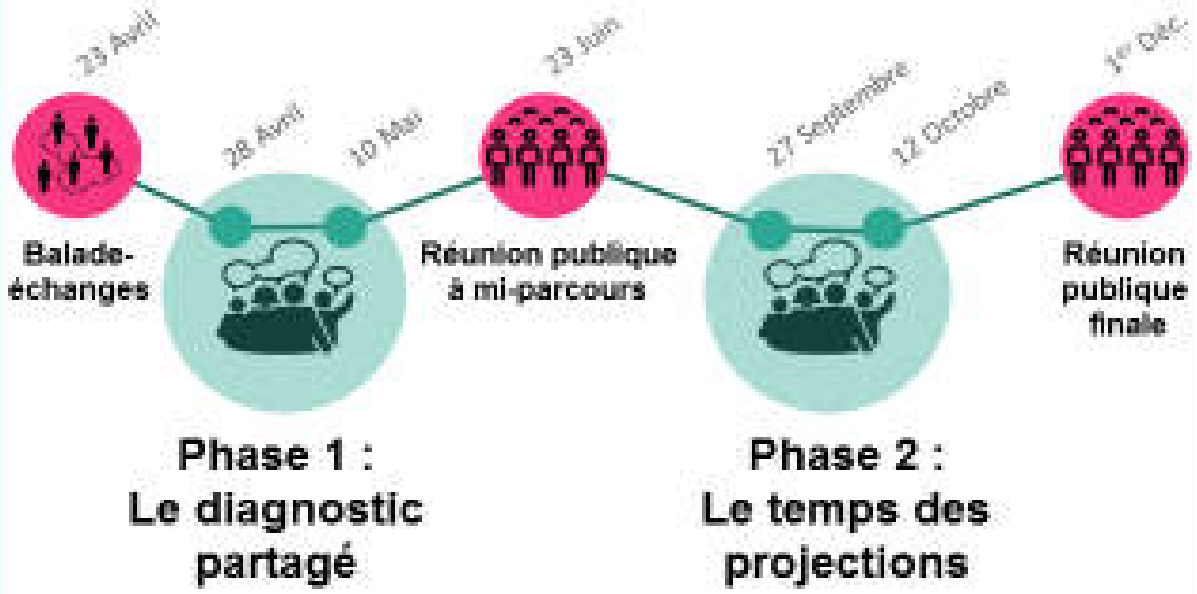

Organisation de la concertation

Principes et outils de fonctionnement

Les rendez-vous

La caravane

Le site internet

La caravane de la concertation :
Un outil participatif et un lieu d'information

La caravane de la concertation

Ses principes, ses fonctionnalités

Un objet-symbole

Un espace d'expression ouvert à tous et à toutes, assurant une certaine convivialité, et ce, tout au long de la démarche participative.

La caravane se déplacera régulièrement : vous pourrez la retrouver sur la place du marché, sur le parking de l'école...

Un outil participatif

Vous y trouverez **un mur à idées**, **une carte collaborative** de Saint-Sulpice, **une galerie-photos** et autres.

Un lieu d'information sur le projet

Vous y trouverez les informations sur **l'agenda** de la concertation, les comptes rendus des précédents ateliers, des contacts, **des informations utiles**...

14 permanences :
Marché
Ecole
Quartier
Fetes locales

Site internet : Boite à idées – photothèque – Compte rendu et plans, groupe de discussion…

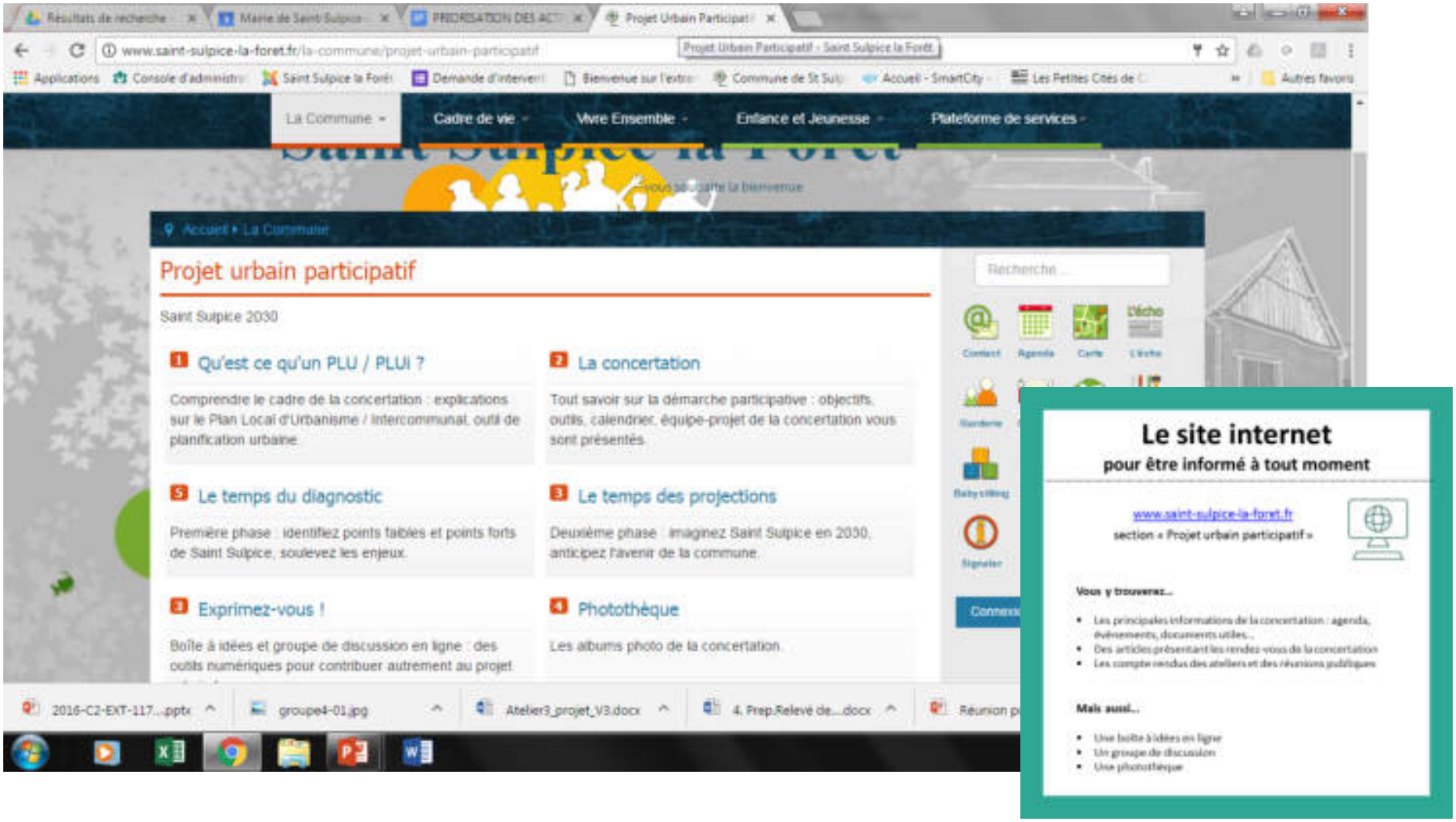

Affiches, flyers et boites aux lettres

PHASE 1

Le temps du diagnostic

23 Avril	1 balade-échange
28 Avril et 10 Mai	2 ateliers participatifs
Fin mai	1 réunion publique

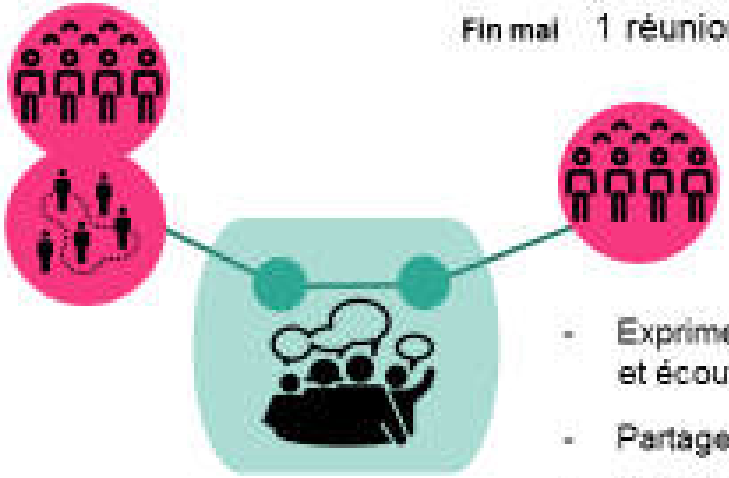

- Exprimer ses points de vues et écouter ceux des autres
- Partager ses expériences
- Identifier collectivement les points faibles/forts
- Débattre ensemble des enjeux

Objectifs de la balade

- Premier temps de familiarisation au projet – moment convivial
- Un temps d'échange et de partage de ses expériences, avec les autres marcheurs et l'équipe projet
- Moment « hors salle », pour identifier les espaces collectivement, leurs « atouts et faiblesses »

Parcours Est

Éléments du diagnostic

Phase 1

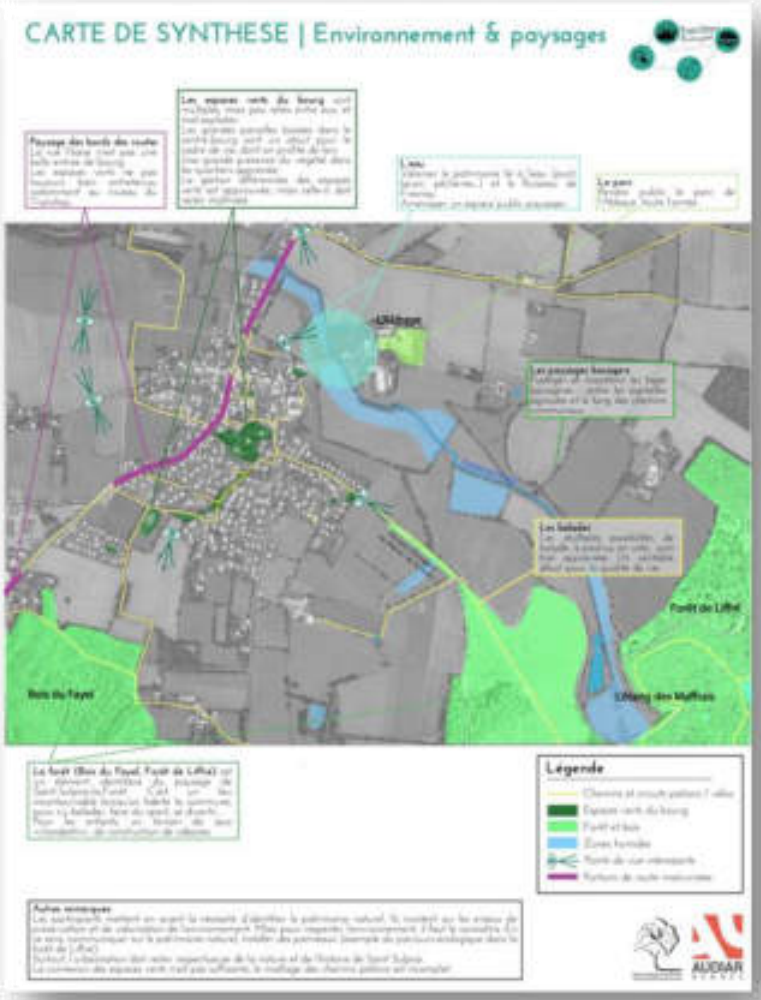

Un diagnostic en marchant et 2 ateliers ont eu lieu pour partager un diagnostic de la commune

5 thèmes ont été travaillés:

- ✓ l'habitat,
- ✓ l'environnement et le paysage,
- ✓ le patrimoine et la vie locale,
- ✓ les déplacements voiture et bus,
- ✓ les déplacements piéton et vélo.

Diagnostic partagé et portraits de la commune

Portrait de la commune

Environnement et paysage

LES FAIBLESSES :

- Certains espaces verts (publics) sont peu exploités, peu attrayants.
- De grands espaces verts avec des arbres intéressants, mais privés.
- La faible valorisation et communication autour du patrimoine naturel de Saint Sulpice.
- L'eau n'est pas assez mise en valeur
- Entretien et aménagement insuffisant de certains espaces verts et chemins piétons.

Diagnostic partagé et portraits de la commune

Portrait de la commune

Déplacements piéton et vélo

LES ATOUTS :

- Un réseau de chemins piétons «utilitaire» connu et bien utilisé.
- Des chemins de balade très appréciés.
- L'effet de proximité produit par le réseau piéton.

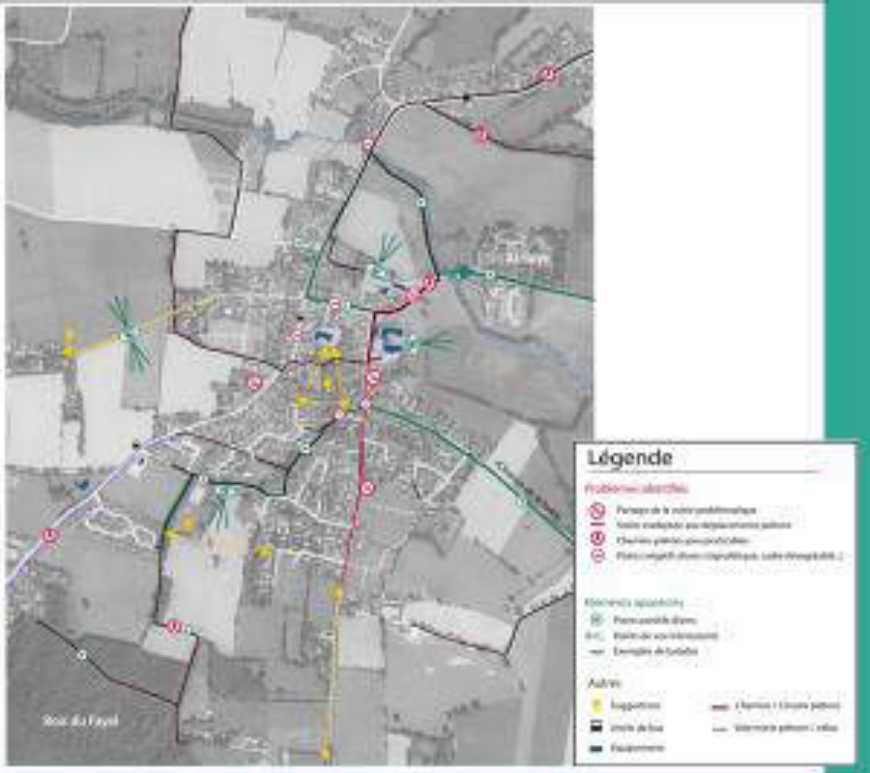

CARTE DE SYNTHESE | Habitat

Projet Urbain Participatif

Pourquoi venir habiter à Saint Sulpice ?
- La proximité de Rennes
- La taille de la commune, l'esprit «village»
- Le cadre naturel
- La qualité de vie
- Le patrimoine architectural
- Les opportunités foncières

L'habitat ancien
- Maisons plus difficilement adaptées aux exigences d'habitat contemporain: un peu sombre, seuil de porte directement sur la rue, pas de jardin ou petite cour, travaux de rénovation...

Les nouvelles constructions
- Un contraste entre les maisons modernes du Champ Théboult et le bâti ancien du centre-bourg ; mais cela n'est pas gênant.
» Globalement, une bonne intégration du nouveau bâti avec l'ancien.

La question des liaisons interquartiers et le coeur de bourg ←→
- Les lotissements sont grossièrement tous en impasse pour les voitures, cela limite la circulation dans les rues. Mais pour autant les quartiers ne sont pas bien reliés entre eux par des chemins piétons.
- Avec la nouvelle dynamique du centre-bourg, le manque de liaisons Nord-Sud se fait davantage sentir.

Le Champ Théboult
- La particularité du lotissement qui fonctionne de manière intégré avec Saint-Sulpice même «il appartient à la commune de Chasné/ Illet.

Le Tranchay
- Un cadre de vie agréable
- Quartier situé à proximité des terrains de sport et de jeux ; appréciable pour les jeunes.

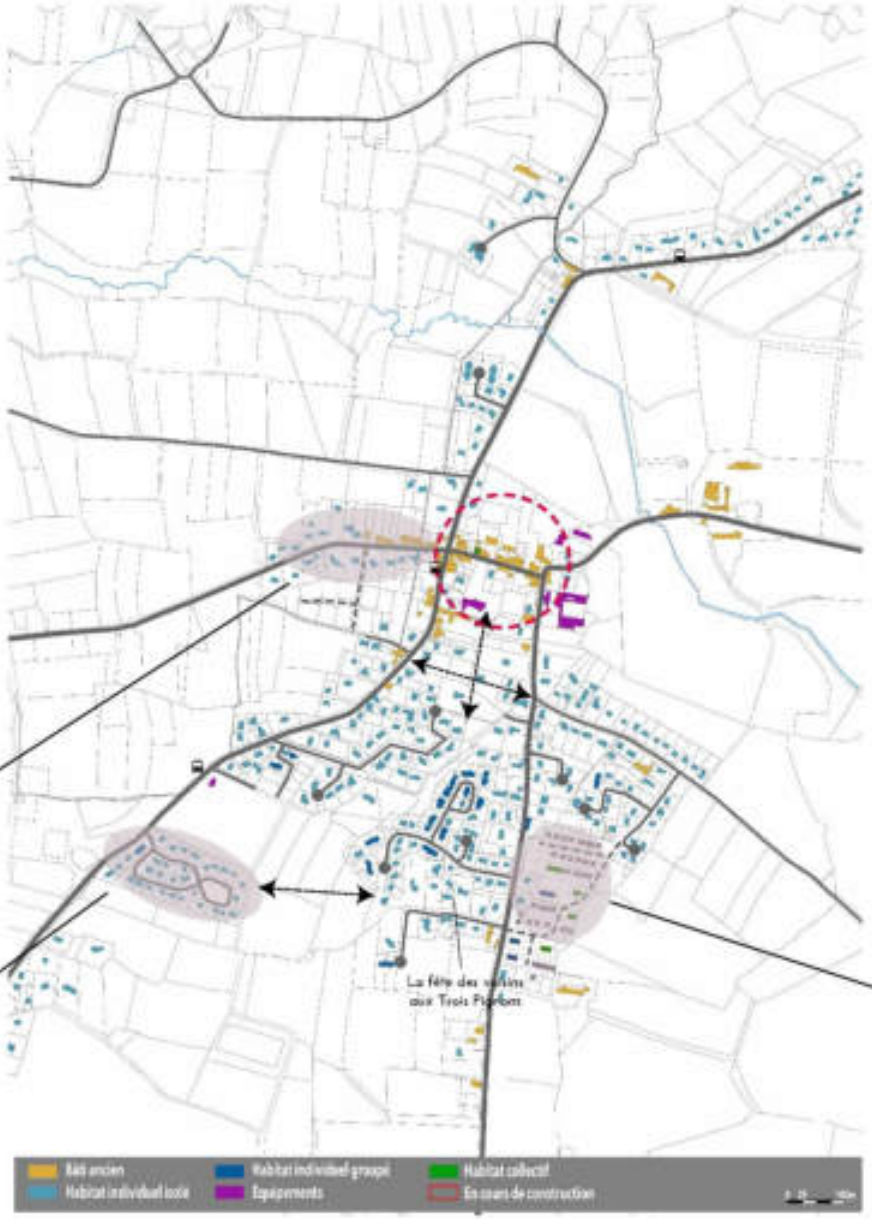

La problématique du vieillissement
- Il manque d'habitats adaptés aux personnes âgées - de petite taille, situés proche du centre-bourg, près des services.
- La question des maisons sur grandes parcelles : à l'avenir, comment entretenir ces grands espaces ?
- Le manque de commerces de proximité.
» Une autonomie difficile pour les personnes âgées à Saint Sulpice.

La vie de quartier
- Se fait beaucoup par le biais des enfants. Les lotissements plus récents avec de jeunes familles sont souvent plus vivants.

La mixité sociale et intergénérationnelle
- Lorsque les quartiers vieillissent, la mixité intergénérationnelle se met en place progressivement avec l'arrivée de jeunes ménages.
- Habitat très peu diversifié à Saint Sulpice (maison individuelle sur grande parcelle majoritairement). Idem pour la mixité sociale.
- Il manque du petit habitat pour les retraités ou les jeunes couples par exemple.
- Pour encourager ce renouvellement et cette mixité : faire de la location, diversifier les types d'habitat.
- Un obstacle à la mixité : le prix élevé de l'habitat.

Le développement de la commune
- La commune s'est développée majoritairement vers le sud. Ce déséquilibre finit par «décentrer» le centre-bourg.
- L'arrivée de nouveaux habitants dynamise la commune ; toutefois l'urbanisation doit rester maîtrisée, respectueuse de l'environnement et de l'esprit «village».

Le Landrot
- Ce nouveau quartier va apporter une nouvelle dynamique à Saint Sulpice.
- Eloigné des services, des bus, des liaisons douces.

AUDIAR

CARTE DE SYNTHESE | Déplacements en voiture et en bus

Hypothèse nouvelle liaison Nord
- Réduire la circulation Rue de la Grange.
- Redynamiser le centre-bourg.
- La circulation fait aussi la vie du centre-bourg !

Carrefour Rue Naise
- Le risque : réaménager ce carrefour pourrait désertser le centre-bourg de caractère.
- Trop étroit, dangereux.
- Mauvaise visibilité.

Rue Naise
- Axe dangereux.
- Des limitations de vitesse trop variées.

Vers Chevaigné
- Des paysages vallonés et bocagers appréciés.
- Une vitesse excessive au regard de la largeur de la route.

Bus
- L'arrêt de bus est un peu excentré surtout pour les quartiers Est. La liaison à pied ou en vélo se fait bien mais est un peu boueuse l'hiver. D'où l'idée d'un cheminement piéton est/ouest aménagé en «du».
- Il manque des accroches-vélos à proximité de l'abrès bus.
- Pour certains, horaires insuffisants et/ou mal répartis sur la journée. D'autres sont très satisfaits de l'offre en bus.
- Bus 94 : trajet par Betton vers Rennes très long.

Vers Betton / Rennes
- Un décor agréable, avec un trajet qui longe la forêt.
- Globalement, départementale inadaptée à la circulation.

Hypothèse nouvelle liaison Sud
- Soulager la route de Saint Denis avec la construction du Landroc, désenclaver les quartiers au sud.
- Cela peut nuire au centre-bourg, en déviant la circulation.

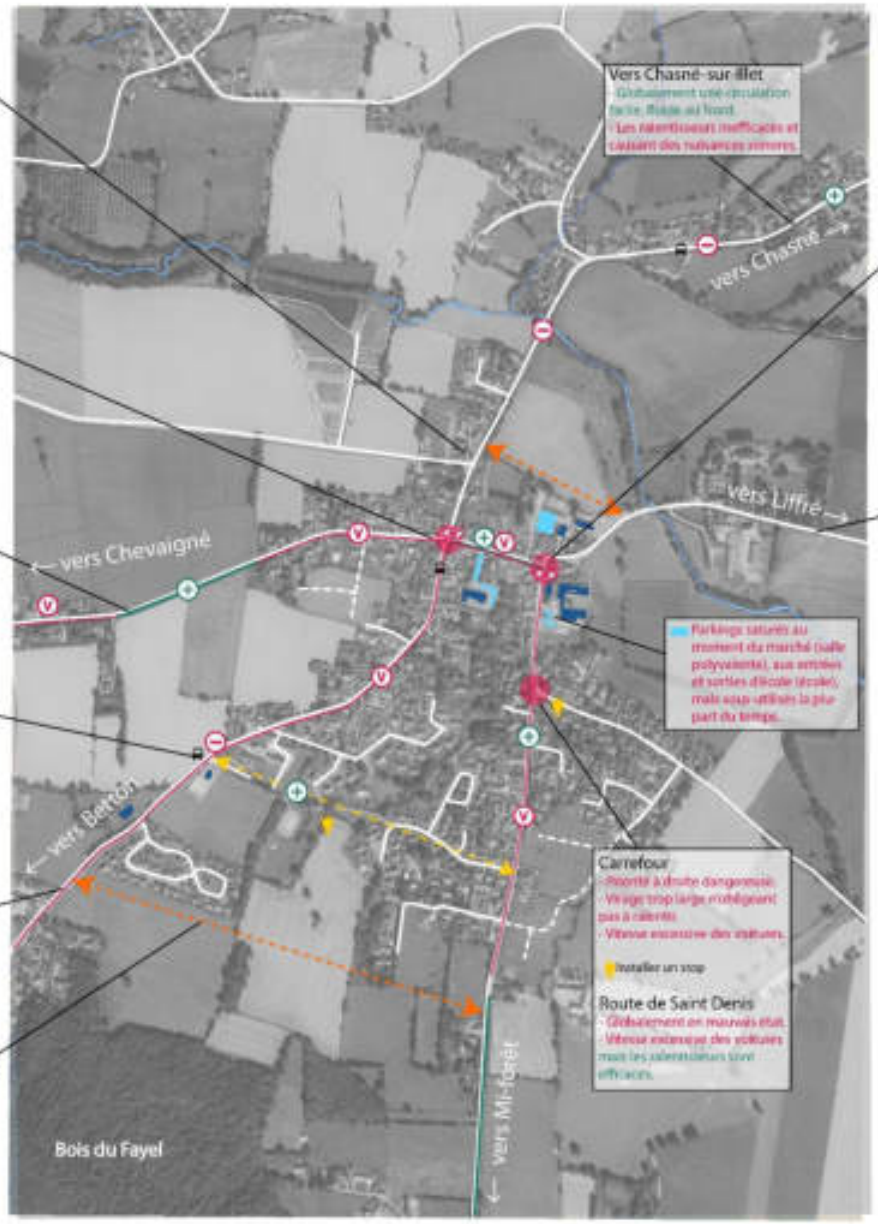

Rue de la Grange
- «Mal calibrée».
- Vitesse excessive des voitures.
- La circulation des voitures n'est pas forcément un problème.
- Le décor : le centre-bourg de caractère.

Carrefour Route de l'Abbaye
- Dangereux.
- Mauvaise visibilité.

Légende

Eléments appréciés
- Points positifs divers
- Décor agréable

Problèmes identifiés
- Points négatifs divers
- Carrefours dangereux
- Voirie inadaptée (aménagement, revêtement)
- Vitesse
- Manque de visibilité

Autres
- Suggestions
- Arrêts de bus
- Equipements
- Parkings
- Liaisons Est/Ouest

Diagnostic partagé et portraits de la commune

Les enjeux

issus du diagnostic

Phase 1

1. Un maillage piéton et vélo incomplet

2. Une circulation routière compliquée et peu sécurisée

3. Le centre-bourg connait une nouvelle dynamique, mais cela reste à conforter

4. Le patrimoine bâti qui forge l'identité de la commune est aujourd'hui dégradé ou peu mis en valeur

5. La maison individuelle sur grande parcelle : modèle généralisé à Saint-Sulpice, mais peu adapté aux évolutions socio-démographiques

Principes retenus pour la PHASE 2

- **Expliquer le cadre règlementaire, et le cadre politique** aux habitants est indispensable avant de passer à la phase projet : ils doivent garder en tête ces contraintes lors des ateliers d'idéation de la phase projet.

Auparavant, il faudra :

- **Communiquer** : sur les documents de communication, informer du temps réservé à l'explication du cadre règlementaire et politique.
- **Préparer l'explication** : présenter les différentes contraintes avec pédagogie et clarté.

Le temps des projections

PHASE 2

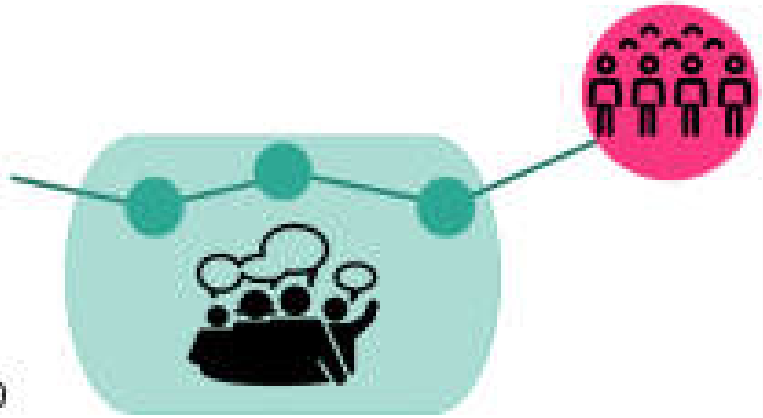

- Se projeter en 2030
- S'appuyer sur le diagnostic pour penser l'avenir
- Imaginer un projet pour la ville collectivement
- Formuler des propositions

Les propositions issues de la concertation

Phase 2

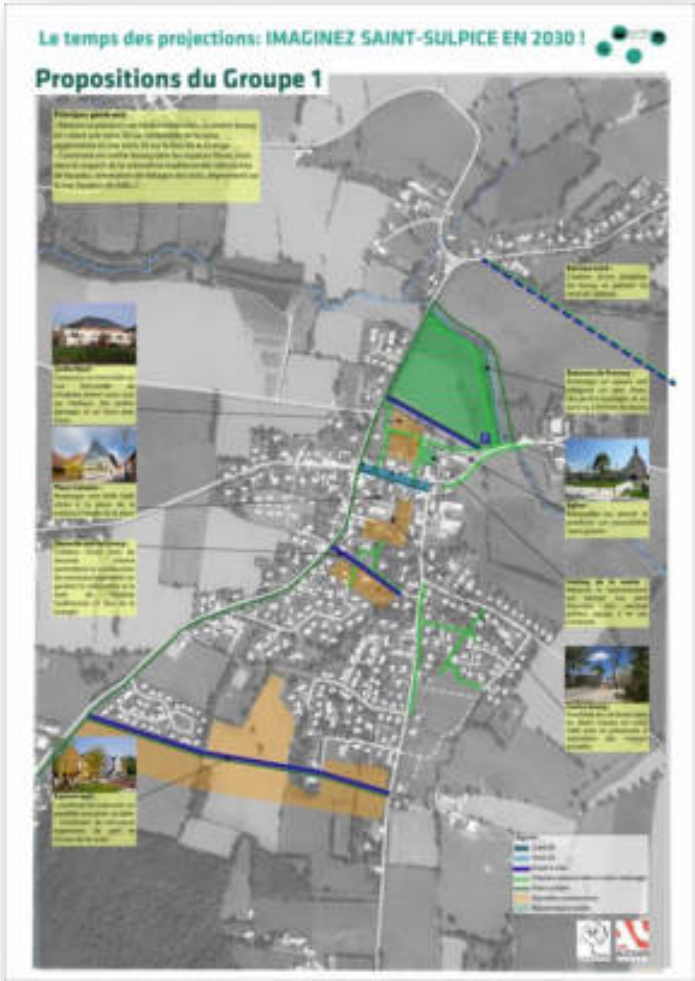

2 ateliers ont eu lieu pour travailler sur le projet urbain

Au total, 8 groupes ont proposé leur vision de Saint-Sulpice en 2030

ATELIER 3 & 4 | Scénarios de projet urbain

27 Septembre et 12 octobre 2016

- Deux séances sont proposées, pour pouvoir accueillir plus d'habitants.
- Les deux séances seront identiques.
- Proposition de faire des ateliers de 3h30, incluant une pause-repas.

Ce temps long permet au groupe de creuser plus de sujet et d'aboutir à la fin de la séance à un projet urbain global.Les groupes sont restreints pour favoriser la parole de tous et la qualité des résultats

Des réunions aux méthodes actives

>> Les méthodes d'animation des réunions sont toutes aussi importantes que le contenu proposé

Atelier de 3h30 répartis en 4 temps

1. 1 table = 1 question = 1 thème du projet urbain à traiter >> 6 sessions de 6 minutes soit
2. synthèse des fiches-projets <u>pendant le repas</u>
3. Les groupes sont regroupés par deux. Chaque groupe se place à une table et dispose de 40 min pour construire un scénario de Saint-Sulpice 2030.
4. Restitution du travail : chaque scénario est affiché au mur

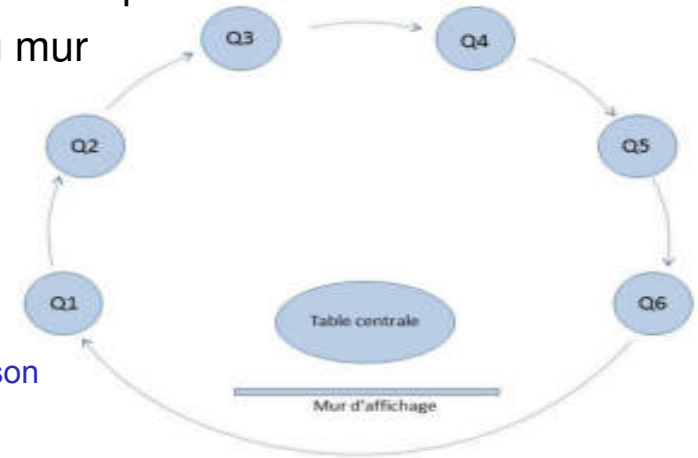

Un aménagement de l'espace qui a son importance

Phase 2

Phase 2

A la fin des ateliers, les groupes présentaient leur projet à l'oral

ATELIER 3 & 4 | Scénarios de projet urbain

Phase 2

Réunion Publique finale de la démarche de concertation : Déc. 2016

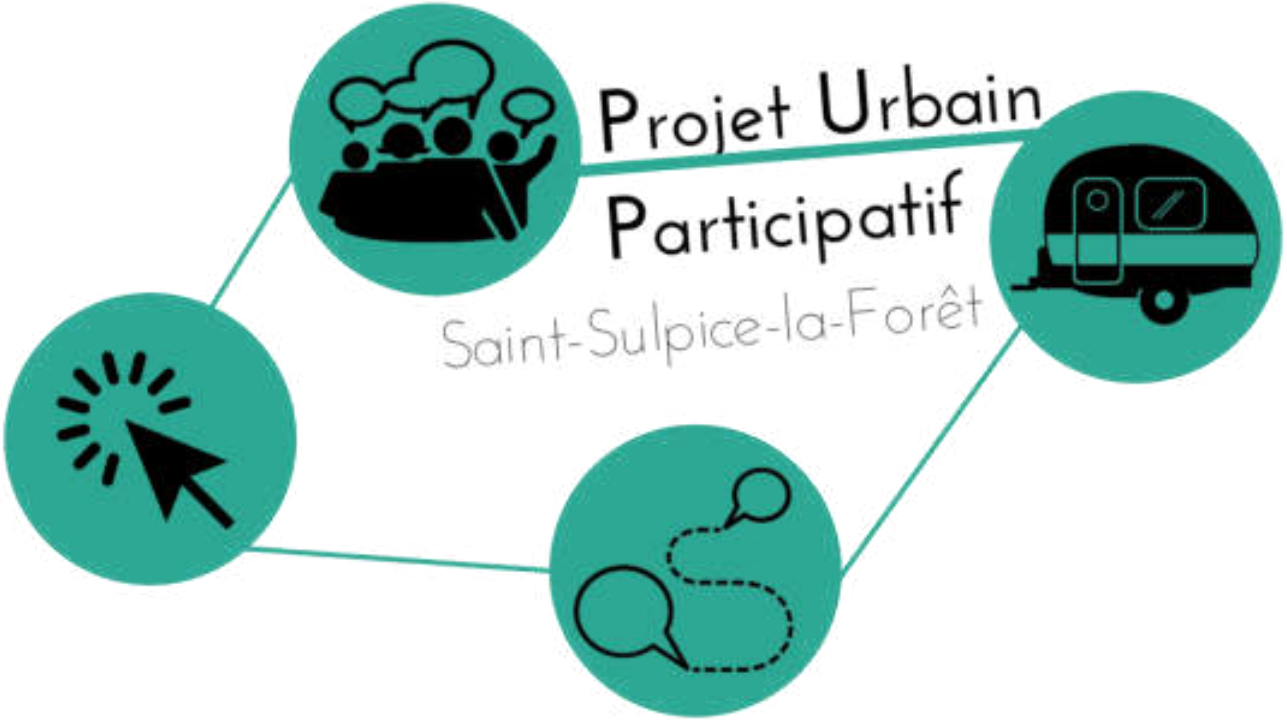

Propositions du Groupe 6

Le temps des projections : IMAGINEZ SAINT-SULPICE EN 2030 !

Propositions du Groupe 4

Les propositions issues de la concertation

Un format de présentation identique pour chaque thème

Espaces publics | Equipements | Logements | Circulation

Synthèse de la démarche participative

Suite à cette démarche :

- la municipalité a **identifié des axes de travail pour bâtir le projet urbain** de Saint Sulpice 2030
- la municipalité de la matière réflexive avec des **propositions concrètes**
- la municipalité a **identifié des sujets pour lesquels une étude complémentaire** permettrait d'aider à mieux analyser la situation et pouvoir faire un arbitrage

Les axes de travail

Phase 2

4 thèmes demandent à être développés plus précisément pour instruire le projet urbain et faire des arbitrages :

1. Intégrer à la réflexion une place publique, qui soit conçue comme un lieu de rencontres, animé et sécurisé pour les piétons. Cette place serait centrale et prolongée par un cœur de bourg convivial. Cette idée s'accompagne du projet d'une nouvelle voie au nord comme une alternative à la rue de la Grange.
2. Réflexion sur la construction de nouveaux logements dans le centre-bourg, permettant de redynamiser le centre-bourg.
3. Conforter et étendre la continuité piétonne nord/ sud, déjà en place sur une partie du bourg : l'étendre du Bois du Fayel jusqu'à l'abbaye, en différenciant l'aménagement suivant que le chemin passe entre les lotissements ou mène vers des espaces plus naturels.
4. Mesurer l'impact global de l'évolution socio-démographique sur la restructuration des équipements publics, en lien avec le projet de vivre ensemble et de lien social souhaité pour la commune.

>> La municipalité s'est engagée par écrit et publiquement à s'approprier la synthèse des résultats, à porter les résultats auprès des instances communautaires pour alimenter l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et à informer régulièrement les habitants de l'avancée de l'étude renouvellement urbain ainsi que du PLUi.

Bilan de la démarche participative

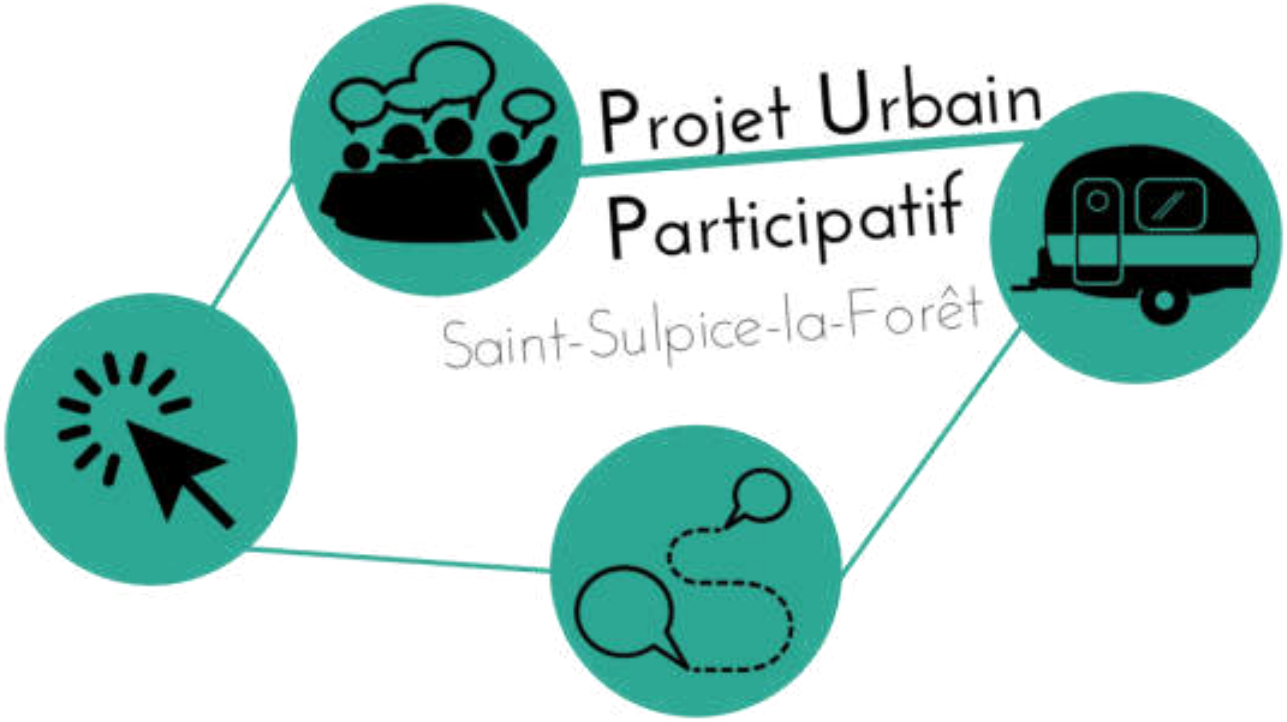

Bilan de la démarche participative

Age des participants

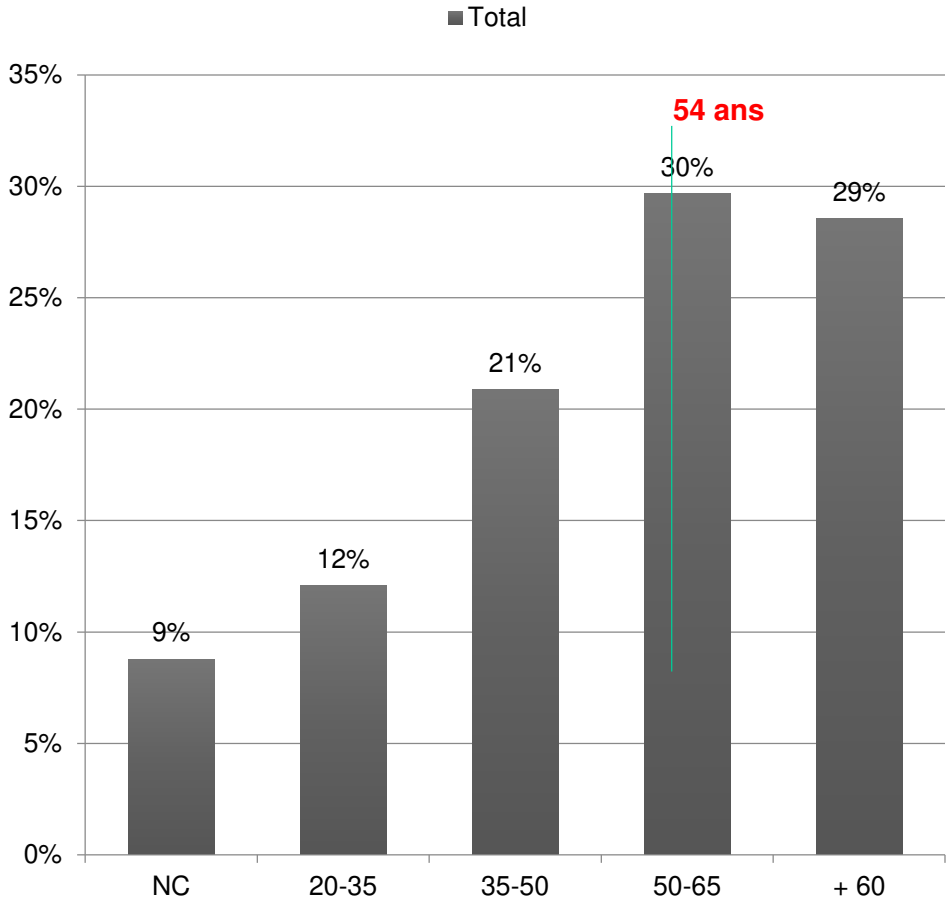

Bilan de la démarche participative

170 participants au total

dont une 100aine en participant unique

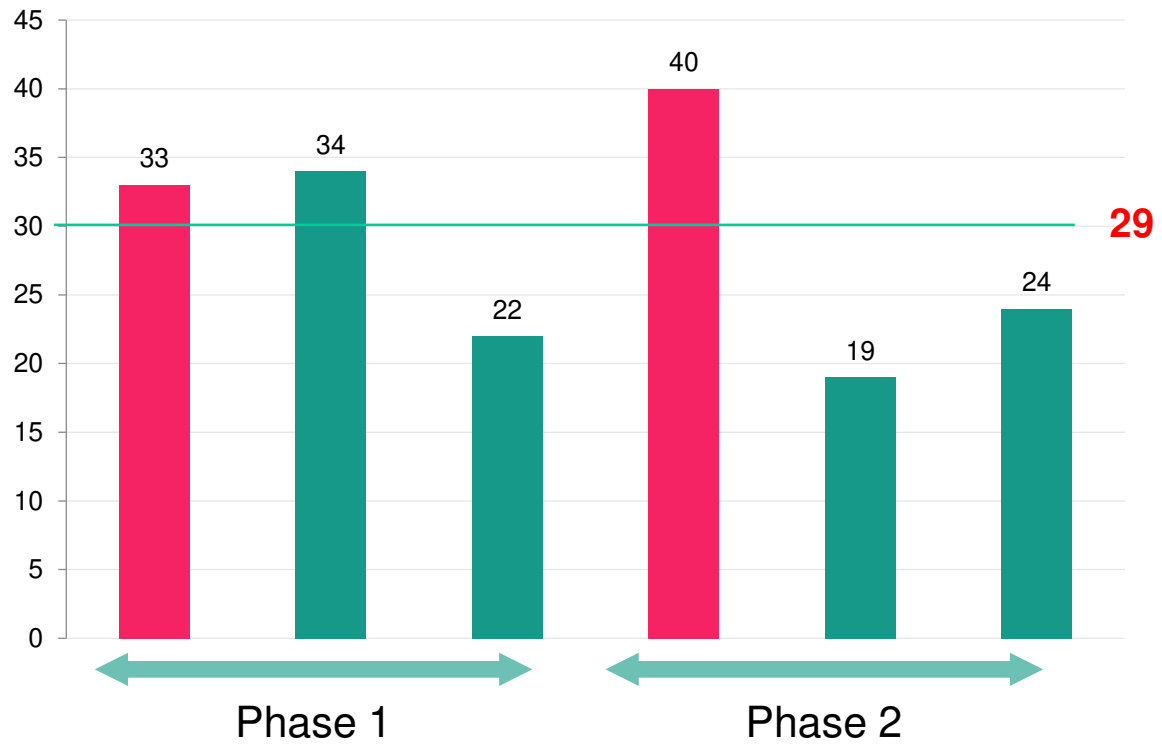

Bilan de la démarche participative

- La dimension participative est un puissant facteur de lien social, intergénérationnel et d'attachement des habitants et acteurs locaux à leur territoire.

- Démarche qui a permis la formation des élus et habitants progressivement.

- Démarche qui amoindri le rapport de force lors de la présentation du projet urbain finalisé que l'équipe municipale va synthétiser.

Bilan de la démarche participative

- Une coopération renforcée entre experts, élus, habitants : Les réponses apportées ne sont pas que la simple émanation des réflexions des élus ou d'experts mais le fruit d'un débat public et démocratique.

- Des sujets comme le « renouvellement urbain » deviennent plus acceptable dès lors que les habitants comprennent les enjeux, limites et opportunités qui s'offrent autour de cette question. La dimension participative a permis d'éviter l'écueil du « faits > solutions ».

EPILOGUE : Quelle suite aux ateliers et rencontres avec les habitants ?

Depuis janvier 2017

- 1 réunion par mois du maire et de 2 adjoints (Cotech) avec l'AUDIAR pour préparer les « Conseils des élus / projet urbain-PLUI ». (En semaine)
- 1 réunion « Conseil des élus /projet urbain-PLUI » par mois avec l'ensemble des élus (Mercredi de 20h30 à 23h00) et l'AUIDIAR pour finaliser le projet urbain.
- Finalisation de l'étude renouvellement urbain par l'Audiar et des études complémentaires nécessaires(flux routiers, patrimoine, milieu humide, diagnostic bâtiments…).

Démarche :

- Prise en compte des 8 scénarii des habitants par l'Audiar
- Proposition de « carte de synthèse martyre » à plusieurs options
- Travail sur carte par thème et zone

EPILOGUE : Le calendrier à venir

- Validation par les élus le 14 Juin 2017 du projet urbain à partir d'une balade sur site permettant de confronter les dessins au terrain
- 13 septembre réunion publique de restitution du projet urbain aux habitants
- Mise en forme des Orientations d'Aménagements de Programmation pour alimenter le PLUi de Rennes Métropole
- Présentation du futur PLUi dans le cadre d'une réunion publique
- Mi-2018 : Arrêt du PLUi / enquête publique dont OAP communales
- Mi-2019 : Approbation du PLUi et OAP communales

Merci de votre attention

Saint Sulpice-la-Forêt - Yann Huaumé, Maire